



Vers une gestion concertée des systèmes aquifères transfrontaliers - **Etude** et Guide



Vers une gestion concertée des systèmes aquifères transfrontaliers : *eaux souterraines, importance, enjeux*

- > Plus de la **moitié de la population mondiale** en dépend
 - Prélèvements : 65% agriculture, 25% usages domestiques, 10% industrie → *forts contrastes selon les régions*
 - Stratégique, nécessaire au développement économique, à la survie de l'homme dans certaines régions et de celle de nombreux écosystèmes
- > Une ressource qui présente une **grande disponibilité géographique** et un pouvoir d'**atténuation des événements extrêmes** (*effets du changement climatique*), mais « invisible » et **limitée**
- > **Pressions croissantes** (*activité humaine, changement global/climatique*) → plusieurs **situations préoccupantes** (chute des niveaux des aquifères, baisse du débit des fleuves/rivières, pollution des eaux, ...)
- > Influence des **pressions répercutées dans les deux sens**, en **3D** :
 - Pressions dynamiques (pompages, ...) : amont → aval, aval → amont
 - Flux et pollutions : aval
- > Cas particulier des **aquifères transfrontaliers** : situations critiques possibles en dimension internationale
 - 270 aquifères transfrontaliers (ISARM – UNESCO-PHI)
- > Besoin de mettre en place une gestion soutenable des eaux souterraines, cas particulier transfrontalières → Étude (**état des lieux** et **étude de cas guide**)



Vers une gestion concertée des systèmes aquifères transfrontaliers : *état des lieux, expériences (1)*

Projet ISARM et ses développements régionaux : inventaire et prise de conscience du caractère transfrontalier des aquifères

Divers acteurs impliqués : Organismes des Nations Unies, BRGM, bailleurs de fonds (GEF, FFEM), coopérations bilatérales

→ peu de projets et d'actions sur les aquifères transfrontaliers, mais changement et évolution
Suite

Vers une gestion concertée des systèmes aquifères transfrontaliers : *état des lieux, expériences (2)*

Peu d'accords relatifs à un aquifère transfrontalier:

Cas de la nappe du Genevois: gestion conjointe

SASS : mécanisme de concertation (2006)

Grès Nubien : création de l'Autorité

Nouvelle dynamique:

- Résolution A/RES/63/124 relative au droit des aquifères transfrontaliers (*décembre 2008*)
- Districts internationaux de la DCE (*2000*)
- Nouvelles considérations des aquifères transfrontaliers par le GEF, FFEM, AFD et par les commissions de bassin (ORASECOM, OMVS, Rhin, Escaut)

Vers une gestion concertée des systèmes aquifères transfrontaliers : *Etude de cas*

> Etude de 7 aquifères ou groupes d'aquifères transfrontaliers

- **Afrique : Bassin du Taoudéni-Tanezrouft, Bassin du Lac Tchad, Bassin des Iullemeden, Bassin Sénégal – Mauritanien, Bassin côtier Ghana-Togo-Bénin**
- **Asie : Aquifères de la Montagne et côtier, Bassin du Mékong**

> Contenu :

- Cadre général, cadre géologique, cadre hydrogéologique, contexte soico-économique et culturel, utilisation et demande en eau, cadre juridique et institutionnel
- Actions menées pour une gestion transfrontalière
- Analyse des enjeux et des besoins

**Merci de votre
attention**

**à demain pour la
présentation du
guide et du
calendrier**

